

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeDéposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant**17 JUIN 2026**Pour le greffier, **Grefte**N° d'entreprise : **1033 402 762****Nom**(en entier) : **LOMMAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de la Dolomie, 2 - 5580 ROCHEFORT****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2026

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. Prise d'acte de la démission de Monsieur Benjamin HARLAUX

L'assemblée prend acte de la lettre de démission de Monsieur Benjamin HARLAUX, datée du 3 mars 2026, par laquelle il donne sa démission de son mandat d'administrateur de la SRL LOMMAL avec effet immédiat. Cette lettre a été remise en main propre à Monsieur Jean-Marc

LESSIRE et contresignée par ce dernier pour réception. Une copie de cette lettre est annexée aux présentes. L'assemblée constate que cette démission met fin au mandat d'administrateur de Monsieur Benjamin HARLAUX.

2. Décharge à l'administrateur démissionnaire : l'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge à Monsieur Benjamin HARLAUX pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

3. Nomination de Monsieur Christophe TOUSSAINT en qualité d'administrateur : l'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Christophe TOUSSAINT, Glaireuse, 22 rue Roumont, en qualité d'administrateur de la SRL LOMMAL.

Hugues Simon, avocat mandate J. Jordens SRL / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge